



Bulletin des employeurs certifiés

VOLUME 8 | NUMÉRO 2 | AOÛT 2015



Crédit photo : Christian Rouleau

Conjuguer études et travail pour une première fois

Au cours de l'été, vous avez peut-être embauché des jeunes qui en étaient à leur premier emploi. Ils y ont découvert un milieu de travail stimulant ou apprécié le sentiment d'accomplissement que leur procure un chèque de paie fièrement gagné. Pour certains, ceci a éveillé le désir de conserver leur emploi durant l'année scolaire. Bon nombre d'avantages y sont associés tels qu'un gain d'autonomie et d'estime de soi, un savoir-être au travail, etc. Il faudra toutefois que certaines conditions soient respectées afin que la conciliation études-travail (CET) soit harmonieuse. Comme employeur engagé à l'égard de la réussite scolaire des jeunes, vous pouvez jouer un rôle clé.

Que ce soit pour la valorisation qu'ils en retirent ou pour subvenir à leurs besoins, le travail rémunéré doit occuper une place raisonnable dans la vie des jeunes. Il est de leur responsabilité d'identifier les contraintes liées à l'emploi et de les analyser en fonction de leurs capacités, de leurs besoins et de leurs priorités. Dans le cas d'un jeune conjuguant pour la première fois études et travail, vous

pourriez accompagner sa réflexion et l'appuyer sur des pratiques en CET qui ont fait leurs preuves :

- Respecter son horaire scolaire et limiter le nombre d'heures de travail à moins de 20 par semaine;
- Vous informer de sa motivation; si elle diminue, demander au jeune s'il travaille trop;
- Lui suggérer d'identifier les périodes où il sera moins disponible (p. ex. examens) et l'informer des procédures et délais pour demander une diminution de ses heures de travail;
- Discuter avec lui des contraintes relatives à son travail (mauvaise ambiance, environnement bruyant, travail de soir, tâches répétitives, etc.) et voir ensemble à les atténuer.

Grâce à cette aide, votre personnel étudiant développera des compétences générales qui lui serviront tant à l'école que dans la vie professionnelle. Et qui sait si tout ceci ne fera pas jaillir chez ces jeunes des passions qui les amèneront à poursuivre sans relâche leur parcours scolaire pour ainsi accéder à leurs rêves!

« Faites circuler ce bulletin parmi les membres du personnel qui travaillent avec vos employés étudiants. Ils y trouveront une foule de renseignements qui pourraient leur être utiles.

PETIT RAPPEL...

Soyez fiers des actions que vous posez afin de favoriser une bonne conciliation études-travail.

Des études prouvent qu'ainsi, vous :

- Augmentez le rendement, la productivité et la motivation de vos employés;
- Diminuez les risques de blessures et d'accidents;
- Privilégiez un climat de travail positif au sein de votre entreprise;
- Contribuez à une meilleure rétention et à une plus grande fidélité de vos employés.

Et ce, en plus de participer à la réussite scolaire des jeunes Lanaudois. Il n'y a vraiment que des avantages à s'afficher OSER JEUNES!

LE CREVALE TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS AIDER

Vous venez de déménager ou de rénover les locaux de votre entreprise? Si c'est le cas, vous avez peut-être de nouveaux besoins quant à l'affichage de votre certification OSER-JEUNES. N'hésitez pas à nous en faire part. Nous nous ferons un plaisir de renouveler votre matériel promotionnel pour vous afficher fièrement.

Aussi, si l'été a été pour vous un moment de restructuration, que vous embauchez maintenant des étudiants alors que ce n'était pas le cas lors de votre certification, ou encore si vous avez développé de nouveaux outils pour la conciliation études-travail, dites-le-nous. Nous pourrions vous accompagner vers le changement de niveau de votre certification.

Enfin, si l'envie vous prenait de proclamer la bonne nouvelle à d'autres entrepreneurs qui, tout comme vous ont la valorisation de l'éducation des jeunes Lanaudois à cœur, nous serons heureux de vous accorder une visibilité digne de ce nom.

Au plaisir de faire équipe avec vous à titre d'ambassadeur du programme OSER-JEUNES!



